



Position de
L'Institut canadien des engrais (ICE)
Canadian Fertilizer Institute (CFI)

Mandat d'initiative

Commission des transports et de l'environnement

« *La situation des lacs au Québec
en regard des cyanobactéries* »

Table des matières

Contexte de la commission	3
Faits marquants de l'ICE.....	3
Les engrais et le phosphore	4
Approche 4B de l'ICE	6
RECOMMANDATIONS	7
Conclusion.....	8

Contexte de la commission

L'Institut canadien des engrais (ICE) tient à faire connaître sa position sur le dossier des algues bleu-vert au Québec dans le cadre de la consultation « *La situation des lacs au Québec en regard des cyanobactéries* ». Par le dépôt écrit de notre position, nous participons au mandat d'initiative de la Commission des transports et de l'environnement car la situation des algues bleu-vert est complexe et nous faisons partie des intervenants interpellés dans ce dossier.

Les actions entreprises par l'ICE pour réduire l'impact du phosphore contenu dans les engrais sur les lacs et rivières ne sont pas nécessairement publicisées mais elles sont appuyées sur une stratégie donnant des résultats tangibles.

L'ICE suit de près les actions entreprises au Québec depuis 2007 et croit que le gouvernement démontre du leadership pour mieux connaître le problème des fleurs d'eau et poser les actions adéquates pour y remédier. Être en mode solution constitue une approche préconisée par notre organisation.

Faits marquants de l'ICE

- Association industrielle représentant les fabricants, les grossistes, et les détaillants d'engrais à base d'azote, de phosphate et de potasse
- Porte-parole de l'industrie canadienne des engrais pour promouvoir la responsabilité, la durabilité et la sécurité dans la production, la distribution et l'utilisation des engrais
- Contribution annuelle de 7 billions\$ dans l'économie canadienne avec 12 000 emplois
- Fournisseur de fertilisants dans plus de 40 pays pour : les besoins résidentiels, les terrains de golf et l'agriculture
- Partenaire des agriculteurs en procurant les engrais nécessaires à la production de cultures abondantes. L'Association professionnelle en nutrition des cultures (APCN) du Québec est membre de l'ICE.

Les engrais et le phosphore

Des préoccupations sont soulevées à juste titre au sujet des algues bleu-vert dans certains lacs du Québec. Les algues bleu-vert, aussi appelées cyanobactéries, apparaissent lorsqu'il y a déséquilibre dans les niveaux de phosphore et d'azote dans les lacs.

Les nutriments phosphoreux et nitriques proviennent de différentes sources : les fosses septiques des chalets et résidences aux abords des étendues d'eau; les engrais de ferme; les stations d'épuration des eaux usées; l'érosion du sol; les engrais minéraux et la forêt elle-même.

Le phosphore et l'azote sont essentiels à la croissance des plantes. Les agriculteurs comptent sur les engrais phosphorés et azotés pour que leur production végétale soit viable d'un point de vue économique. Il s'agit d'un intrant cultural essentiel utilisé par les producteurs du Québec et du Canada.

Les engrais phosphoreux s'agrègent au sol. À l'instar de tous les engrais, les engrais phosphoreux doivent faire l'objet d'une gestion judicieuse pour prévenir les pertes causées par le ruissellement dans les ruisseaux, les rivières et les lacs.

Une attention spéciale doit être portée aux zones à risque pour le ruissellement du phosphore comme par exemple les zones mal égouttées, les pentes, les sols sableux. Les pratiques appropriées permettent de réduire le transport des particules de sols et de fertilisants. Au Québec, environ 10% des superficies agricoles sont vraiment actives dans le ruissellement. La protection de bandes riveraines fait partie de la solution et elle dépend souvent de l'implication des producteurs agricoles ou des propriétaires riverains qui doivent les installer, les entretenir et les maintenir. La mise en place de ces bandes riveraines représente une réduction de superficie parfois significative et l'existence de programmes assurant le support du gouvernement et des municipalités est déterminante.

Les agriculteurs se doivent d'employer des pratiques de gestion exemplaires fondées sur la science pour maximiser la valeur tirée de l'application des engrais et minimiser les dommages pour l'environnement.

Depuis les 15 dernières années, la consommation d'engrais minéraux est en baisse au Québec et parmi les principales causes expliquant cette réduction, nous retrouvons la mise en place de méthodes perfectionnées pour l'application des engrais, permettant une rationalisation de leur usage.

Lors de sa comparution en 2008 devant le Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, la Fédération canadienne de l'agriculture a souligné l'importance de l'utilisation avisée des engrais :

« Nous savons que les engrais sont absolument essentiels dans la production des aliments et des fibres et que les nutriments d'origine animale sont inévitables. Par conséquent, quelle est la solution? Quelle est la clé? La gestion est probablement la solution et la clé. Pendant des années, les agriculteurs ont élaboré et mis en œuvre des plans de gestion des nutriments de plus en plus efficaces et ils ont amélioré leurs plans environnementaux et leurs pratiques de gestion exemplaires. »

De nombreux biologistes reconnaissent que les fleurs d'eau sont un phénomène naturel dans la majorité des lacs d'eau douce. La présence d'algues dénote qu'un lac est sain parce que celles-ci procurent des aliments et de l'oxygène aux nombreux organismes aquatiques. Toutefois, une trop grande prolifération d'algues prend la forme d'un amoncellement ou d'un chapeau flottant, qui nuit à la qualité de l'eau utilisée pour la consommation et les loisirs.

Approche 4B de l'ICE

L'Institut a élaboré une stratégie pour réduire les incidences des engrais phosphorés et azotés dans les lacs et rivières au Québec. La stratégie se résume ainsi :

- La façon optimale et la plus efficace d'atténuer les effets néfastes des engrais dans l'environnement est l'adoption de pratiques de gestion exemplaires volontaires décrites dans notre démarche des 4B : la **b**onne source, au **b**on taux, au **b**on moment et au **b**on endroit. Élaboré conjointement avec les groupes agricoles, le cadre est fondé sur les pratiques de gestion exemplaires à la fois concrètes et scientifiques que peuvent appliquer les agriculteurs pour augmenter leur production sans toutefois nuire à la faune ou aux cours d'eau.
- Le secteur des engrais appuie les mesures d'encouragement bonifiées du gouvernement pour aider les agriculteurs à adopter les pratiques de gestion exemplaires.
- Le secteur des engrais a conçu un programme de sensibilisation à l'intention des propriétaires fonciers au sujet de l'utilisation appropriée des engrais de gazon fondé sur le système des 4B.
- L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), conjointement avec le secteur des engrais, a élaboré des normes pour les engrais de gazon à faible teneur en phosphore pour offrir une option écologique aux consommateurs.

RECOMMANDATIONS

Au Gouvernement du Québec

- Encourager la gestion judicieuse des phytonutriments essentiels et ne jamais considérer les solutions simplistes comme les interdictions et les limites quantitatives.
- Adopter officiellement le système de gestion des nutriments 4B en ce qui concerne l'application des engrais, du fumier et d'autres sources de nutriments végétaux dans les exploitations agricoles, les terrains de golf, les champs réservés aux activités sportives, les pelouses et les potagers.
- Inciter toutes les exploitations agricoles dans la province, notamment les exploitations d'élevage, à dresser et à mettre en œuvre un plan de gestion des nutriments fondés sur le système des 4B.
- Construire un réel partenariat pour que le secteur des engrais du Québec partage davantage ses connaissances avec les producteurs, les agronomes et les chercheurs via des tables de discussion officielles ou des ateliers de formation.
- Sensibiliser les propriétaires fonciers et les professionnels en entretien des gazons à l'utilisation appropriée des engrais dans le cadre du système des 4B.
- Mettre des programmes en place pour encourager la protection de bandes riveraines et autres aménagements hydroagricoles permettant de limiter le transport des éléments fertilisants, particulièrement dans les zones à risque.
- Promouvoir l'utilisation des engrais de gazon à faible teneur en phosphore désignés par l'ACIA. Ces engrais procurent l'apport en phosphore requis pour le maintien des pelouses adultes tout en limitant les impacts pour l'environnement.

Conclusion

L'ICE tient à remercier les membres de la Commission pour l'attention portée à son approche de bonne pratique, déterminante pour l'avenir des cultures du Québec et du Canada. Nous avons choisi d'aborder les interrogations soulevées dans le document de consultation de la Commission en présentant notre approche proactive, axée sur les solutions.

Les orientations de gestion de l'ICE concernent l'ensemble des intervenants : les propriétaires riverains, les professionnels en entretien de gazon, les agriculteurs, les agronomes, les membres du secteur des engrais, les municipalités et des décideurs publics du provincial et du fédéral. C'est une stratégie qui voit loin.

N'hésitez pas à consulter le site web de l'ICE www.cfi.ca et à entrer en contact avec nous pour toute information complémentaire.